

Tél : 01.60.25.63.30  Courriel : ce.0770247a@ac-creteil.fr	Primaire	<b>X 1<sup>er</sup> trimestre</b> <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	<b>Date</b>  Le 10/11/2023  De 18 H à 19 h 20
---------------------------------------------------------------------	----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------

**Présents :**

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Labranque (directrice)</li> <li>• Mme Feniz</li> <li>• Mme LENOIR</li> <li>• Mme De carvalho</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Ledu (directrice Villemareuil)</li> <li>• Monsieur Delattre</li> <li>• Monsieur Allègre</li> </ul>
Inspectrice de l'Education Nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monsieur Moulhiac invité de droit</li> </ul>	
DDEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Vandenhende ( excusée)</li> </ul>	
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme GRANCAGNOLO</li> <li>• Mme HORTA</li> <li>• Mme DIERCKENS</li> <li>• Mme CHAUVET MENOT</li> <li>• Mmes BLANCHARD, LECERF et BISICCHIA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme WEBER</li> <li>• Mme MAZZOLA</li> <li>• Mme DOS SANTOS</li> <li>• Messieurs ALLEMAN et LOISSEL</li> </ul>
Le maire ou son représentant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M onsieur BONNARD ( Villemareuil)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monsieur MATEU (Villemareuil)</li> </ul>
Conseiller municipal	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
Les membres du SIVU	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monsieur MENOT président</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Laterrade</li> </ul>
<b>Absent(es)</b>	<b>Absent(es) excusé(es)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Messieurs ROBIN, TASSIN et LOURDELET ( Maires)</li> <li>• Monsieur Labranque , Mesdames ZANNIER et CHATELET, monsieur DESALME</li> </ul>	

Président(e) de séance : Mme Labranque	Secrétaire de séance : Mme Decarvalho
-------------------------------------------	------------------------------------------

**ORDRE DU JOUR**

1 . Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école

- Décision et vote du regroupement des 3 conseils d'école en 1 seul conseil d'école pour l'année scolaire 2023/2024 : vote à l'unanimité
- présentation des membres du conseil : tour de table
- fonctionnement du conseil ( rappel et rôle de chacun) : les dates de conseil de maitres sont communiquées à l'avance aux représentants élus pour rassembler les questions des parents ; seuls les titulaires peuvent participer au vote quand il y en a ; quand on a la chance d'avoir des parents réélus, leurs rôles sont de répondre aux questions qui auraient été soulevées précédemment de manière à ne pas retrouver de questions récurrentes notamment sur le périscolaire ;

- on ne peut pas soulever un point qui n'apparaîtrait pas à l'ordre du jour ; en revanche on le note et on apporte une réponse au conseil 2.

## 2. Organisation pédagogique

Répartition des 190 élèves du rpi :

BOUTIGNY 94 élèves	27 PS 25 MS : 26 ps ms : 12 – 14 Amélie 26 ps ms : 15- 11 Claire	18 gs	24 cp
VILLEMAREUIL 48	1 classe ce1 : 24	1 classe ce2 – cm1 : 24	
SAINTE FIACRE 48	1 cm1 – CM2 à 24	ce2 – cm2 à 24	

Projection future ps pour la rentrée 2024 : 21 et 2 élèves en cycle 3 pour ce trimestre.

## 3. Règlement intérieur des écoles ( envoyé par mail aux parents pour lecture et approbation)

- AJOUT dans sanctions – réprimandes : attente de l'orientation prévue par le B.O en fin d'année

### **(Vote à l'unanimité du règlement intérieur des écoles)**

- Lecture du protocole pHARE contre le harcèlement à l'école, à l'ensemble du conseil : mise en place des procédures en cas d'alerte et/ou de suspicion de harcèlement.

## 4. Sécurité

- Le dispositif Vigipirate « alerte attentat » est toujours en cours, et même renforcé à la vue des derniers évènements,

Les consignes sont toujours les mêmes : accueil au portail, pas d'attroupement et exercices prévus dans les écoles avant Noël (selon scénario)

- ppms risque majeur : courant du 2 e semestre
- exercices incendie faits sur les 3 écoles BOUTIGNY le 26 /09, SAINT FIACRE LE 9 / 10, VILLEMAREUIL LE 06 / 11
- PLAN intempérie neige présenté : accueil des élèves dans leur école de domiciliation en cas d'arrêt des transports scolaires ; Le mot sera distribué dans les cahiers la semaine prochaine.

## 5. Vie de l'école :

Les APC ont repris sur l'ensemble des écoles,

### Les projets pédagogiques :

**BOUTIGNY** : insectes et jardin : intervention apicultrice le 6 février pour un montant de 800 euros

sortie caserne des pompiers à Meaux le 19 octobre pour les classes de Boutigny

- journées carnaval à l'école pour Halloween et pour le printemps 15 mars
- spectacle de Noël financé par l'Amicale scolaire le vendredi 1 er décembre
- sortie jardin de Verdolot les 7 et 10 juin( 2 fois 2 classes.)

**VILLEMAREUIL** / Théâtre à l'école prévu le 16 novembre

Explorateur : intervention prévue fin janvier

Voyage scolaire en préparation pour les 2 classes de Villemareuil : 28 mai au 31 mai prévu : 2 jours au Puy du fou – 1 jour à Chambord – 1 jour de pêche

**SAINTE FIACRE** / infirmière scolaire : ce2 : 11 /01 ; CM1 : 03 ET 10 /06 ; CM2 :07 / 06 /2024

Enseignement spécifique : piscine : stage massé du 20 novembre au 1<sup>er</sup> décembre ce2 – cm1 – cm 2 :

Certains cm2 ont déjà validé les tests natation ( ASSN) d'autres , non ; donc un choix sera fait pour répartir les élèves : reprendre les cm2 qui n'ont pas validé , reprendre les enfants qui en ont besoin, le reste des élèves qui n'ira pas à la

piscine sera accueillie à Saint Fiacre et travaillera avec le maître ou la maîtresse, qui ne se déplace pas à la piscine.

**Musique** : financement grâce à **NEFLE** (avec professeur du CMR sur 2 semestres.) démarré à Villemareuil et Saint-fiacre pour le premier semestre puis à partir de février sur Boutigny.

**Autres projets NEFLE** déposés pour le réaménagement de la cour sur Boutigny et classe flexible en cours  
Partenariat entre l'école, la mairie, le Sivu, les parents élus et l'Amicale scolaire qui participe pour l'achat d'une structure dans la cour.

#### 6. Fonctionnement de l'école :

- rappel : Modalités d'inscriptions des ps en mairie dès le mois de janvier pour avoir le récépissé de mairie et contacter la directrice de Boutigny par tel pour convenir d'un rdv individuel pour l'admission école,
- Pour les rdv médicaux : les entrées et sorties doivent de préférence être callées sur les récréations  
10 H 15 10 H 30 OU 11 H 00 11 H 30  
15 H 15 15 H 30 - 16 H 00 ( car pas de visuel sur le portail ni le personnel pour aller ouvrir)
- Bilan moral et financier de l'association les enfants du pays de Dhuis : 4562,54 Euros : rappel est fait qu'un élu mairie ou représentant élu de parents, peut venir contrôler les comptes.
- Occe pour les 2 autres écoles

#### 7. Les travaux et remerciements :

- Boutigny : peinture dans le couloir et système d'accroche pour les dessins- tableaux repeints. Peinture sol de la cour
- Villemareuil : remerciement à l'Amicale scolaire pour le financement des livres pour le prix des incorruptibles
- Remerciement au sivu pour le complément achat sport (trottinette et plan pour la gymnastique au sol)
- Renouvellement 14 tables solo en cp qui a permis de récupérer les tables pour la mise en place de l'étude.

#### 8. Points soulevés par les parents et demandes : **Ecole** :

*Question 1 : Le maître monsieur Delattre est sur un remplacement maladie donc renouvellement en fonction et pas de visibilité sur le reste de l'année. Classe ce2.cm1*

*Question 2 : Madame Zannier a évoqué son remplacement lors de sa réunion de rentrée mais oui elle sera remplacée .*

*Question 3 : oui , une réunion à Villemareuil pour la classe découverte sera prévue.*

*Question 4 : Madame Laterrade, responsable des cantines explique que 4 personnes sont présentes pour les récréations sur la cantine de Saint fiacre, même nombre à Boutigny .*

*Question 5 : Mesures prises contre le harcèlement : protocole PHARé présenté en début de conseil.*

*Question 6 : Problème de bruit classe gs : réponse de monsieur Robin envoyé à l'avance : Comme il a déjà été dit : l'étude a été faite, le montant est élevé ( 20 keuros) et ce n'était pas prévu au budget 2023 ; ce point sera réétudié au moment de l'élaboration du budget 2024.*

**Nous attendons donc l'élaboration de ce prochain budget 2024.**

*Question 7 : Aménagement d'un abri à Boutigny pour l'attente du bus : Lors de la rénovation de la mairie, il est prévu de réaménager la folie pour abriter les enfants ;*

*Question 8 : Barrières amovibles devant l'école dangereuses et remplaçables ? réponse de monsieur le Maire : non rien de prévu ,pour le moment.*

*Question 9 : arrêt de bus Prévilliers :*

*Plusieurs visites ont été réalisées le dossier est compliqué et toujours à l'étude ;*

- Réponse de monsieur le Maire : Au sujet de l'arrêt de bus de Prévilliers, j'ai pris contact auprès des représentants du département. Ils m'ont dit avoir eu, avant les congés d'été, beaucoup de mouvements de personnel ce qui a retardé le dossier. Ils devraient me recontacter rapidement pour me donner plus d'informations et me présenter un projet pour un dossier qui leur paraît compliqué.
- **La décision est prise par les parents élus, d'élaborer une pétition, dans la mise en place du projet de sécurisation de l'arrêt de bus.**

### **BUS :**

Surveillance dans le bus : 1 accompagnatrice obligatoire dans le bus où se trouvent les moins de 6 ans ; pas d'accompagnatrice dans le deuxième

Grâce aux informations apportées par un représentant des parents élu s'occupant de la formation des chauffeurs, le conducteur reste responsable des passagers ; mais monsieur Menot rappelle que les parents doivent redire à leurs enfants que le temps de transport doit se passer dans le calme surtout s'ils sont dans ce deuxième bus.

**Cantine :** remerciement des représentants élus lors de leur visite à la cantine quant au professionnalisme et patience du personnel.

Le président du Sivu rappelle qu'il n'y a pas de cadre pédagogique concernant les sanctions ou punitions lors de la cantine ; les enfants restent à côté de l'adulte le temps de se calmer.

Le président du SIVU ainsi que madame Laterrade, rappellent qu'ils sont disponibles à tout moment pour discuter d'un problème s'étant déroulé sur le temps de cantine .

Les discussions se terminent pour dire que les questions concernant l'ensemble de situations qui peuvent amener à un aménagement ou amélioration peuvent être mises à l'ordre du jour et non débattre sur des situations individuelles qui peuvent être réglées avec chaque responsable que ce soit la cantine ou l'école.

### **GARDERIE :**

De nombreuses questions avaient été envoyées pour le conseil : de ce fait le président du SIVU a donc organisé une réunion d'informations pour le lundi 6 novembre : seulement 5 représentants élus et 5 parents se sont déplacés.

### **ETUDE :**

Lors du retard du bus , ce qui arrive quelque fois encore, les enfants ne prennent pas leur goûter dans le bus ; ils vont à la garderie, prennent leur goûter et boisson et après sont amenés à l'étude.

09 . **Dates des prochains conseils**

22 /03/ 2024 Saint fiacre

14 /06/2024 Villemareuil

Merci à toutes et à tous.

Fin du conseil 19 h 20

